



Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne

Opération « Refuges pour les chauves-souris » : www.refugespourleschauves-souris.com

Compte rendu de la 2^{ème} Journée des Mammifères de Bretagne - Rencontre des Réseaux du Groupe Mammalogique Breton - Le samedi 27 septembre 2008, salle de La Fontaine à Rostrenen (22)

Pour mener à bien ses actions d'étude et de protection des mammifères sauvages de Bretagne, le Groupe Mammalogique Breton s'appuie sur la motivation et la compétence de ses bénévoles et de personnes ressources extérieures à l'association. Au cours du temps, pour organiser nos actions, nous avons créé trois Réseaux qui regroupent ces personnes : le Réseau Loutre, le Réseau Chiroptères et le Réseau Micromammifères. Le 27 septembre 2008 s'est tenue la 2^{ème} Journée des Mammifères de Bretagne à Rostrenen (22). Le but de ce rendez-vous annuel est de permettre les échanges entre les membres de ces réseaux et de définir ensemble les besoins, les attentes de chacun (stages, formations, besoins matériels...) et les axes de travail. Lors de cette journée, 26 personnes étaient présentes et 33 excusées.

Réunion du Réseau Chiroptères

↳ **Le Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne** (contact : josselin.boireau@gmb.asso.fr)



2008 a vu le lancement du Contrat Nature "Chauves-souris de Bretagne", programme régional d'étude des chiroptères qui associe 4 partenaires : le GMB, Bretagne Vivante, Amikiro (la Maison de la Chauve-souris) et l'ONF. Conduit durant 4 années, ce programme permettra le développement de plusieurs actions comme la création d'un observatoire des chiroptères, l'étude des chauves-souris forestières, la protection des gîtes majeurs, ou la rédaction d'un cahier naturaliste.



La première année de mise en œuvre du Contrat Nature a été concluante, avec une bonne implication des bénévoles et membres du réseau chiroptères. Les opérations conduites (comptages, prospections, captures, radiopistage) ont permis à nombre d'entre eux de se familiariser avec les espèces et les différentes techniques d'étude. Le GMB propose, pour l'année 2009, de former les membres du réseau qui le souhaitent à la technique de la capture au filet des chiroptères au cours des opérations programmées dans le cadre du Contrat Nature. Un stage pourrait aussi avoir lieu.

↳ Bilan de l'année sur les suivis de populations

L'implication des bénévoles lors des deux rendez-vous de comptage de l'année (effectifs hivernants en février, et colonies de mise-bas en juillet) a été bonne comme les années précédentes. Le groupe des observateurs du Trégor s'est réuni en une occasion et une équipe de bénévoles s'est également constituée dans le Finistère sud.

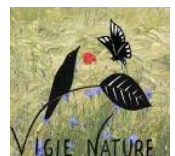
Un bilan du suivi des populations bretonnes a également été réalisé dans le cadre du Plan de Restauration National des Chiroptères (http://www.gmb.asso.fr/PDF/2008_Plan_restau_chss_%20Bzh_bilan_chss.pdf).

↳ **Opération « Refuges pour les chauves-souris »** (contact : thomas.dubos@gmb.asso.fr)

L'opération "des refuges pour les chauves-souris" a pris de l'ampleur en 2008 avec la création de 2 nouveaux refuges (commune de Lannion, 30 édifices concernés, et Abbaye de Beauport) et une trentaine d'autres l'étude ou en cours d'engagement. Un atelier a été consacré à cette opération (voir ci-dessous): en effet, les bénévoles et membres du réseau chiroptères peuvent eux-mêmes créer des refuges ou relayer l'opération auprès de leur commune.

↳ **Vigie Nature Chauves-souris** (contact : josselin.boireau@gmb.asso.fr)

Le Muséum National d'Histoire Naturelle pilote un programme de suivi des espèces communes de chiroptères. Si les populations des espèces les plus sensibles sont relativement bien suivies, car elles



- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📠 02 98 24 17 44
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- 📧 contact@gmb.asso.fr 🌐 www.gmb.asso.fr 🌐 www.refugespourleschauves-souris.com

1 / 9



sont souvent plus apparentes et bénéficient d'un fort intérêt de la part des chiroptérologues, nous n'avons pas d'idée fiable de l'évolution récente des populations des espèces plus communes.

Le programme Vigie Nature repose sur un protocole simplifié de circuits d'écoute ultrasonore (accessible aux débutants) qui sera d'autant plus performant que les circuits d'écoute seront nombreux et répétés dans le temps (<http://www2.mnhn.fr/vigie-nature/spip.php?rubrique6>).

Le GMB a monté un projet d'acquisition de matériel afin de pouvoir équiper les bénévoles qui souhaitent engager un circuit d'écoute afin de multiplier les circuits en Bretagne (pour le moment seulement quelques circuits sont menés)

Les Nuits Européennes de la Chauve-souris

En 2008, le GMB a proposé 8 animations dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris, chiffre jusque là inédit qui atteste de la dynamique du Réseau. Pour alimenter ce mouvement, le GMB va mettre bientôt en ligne pour les bénévoles qui souhaitent réaliser des animations sur les chauves-souris un diaporama avec son commentaire. L'objectif pour 2009 est donc de rééditer et encore augmenter l'implication du réseau dans cet événement.



Projet : Radiopistage du Grand rhinolophe à Crozon (contact : josselin.boireau@gmb.asso.fr)

Un projet d'étude des terrains de chasse du Grand rhinolophe en contexte littoral a été proposé par le GMB à la DIREN. Cette étude est motivée par la découverte, lors de l'étude du régime alimentaire de quatre colonies de Grand rhinolophe du Finistère en 2007 d'une proportion conséquente d'un coléoptère spécifique des milieux dunaires dans deux colonies proches du littoral. Si ce projet abouti, une campagne de radiopistage sera conduite durant l'été 2009 en presqu'île de Crozon, opération pour laquelle un grand nombre de bénévoles pourra participer.

Réunion du Réseau Loutre & autres mammifères semi-aquatiques



Cette année 2008 voit le Contrat-Nature « Mammifères Semi-Aquatiques de Bretagne », dans lequel s'inscrivait l'ensemble des suivis d'espèces du GMB, se terminer. Ce programme régional co-financé par les conseils généraux a permis d'actualiser et de préciser les connaissances sur deux espèces emblématiques et protégées, la Loutre d'Europe et le Castor d'Europe. Aujourd'hui, il est temps de s'intéresser à des espèces moins remarquées, mais dont on sait peu de choses, à commencer par le statut des populations, telles que le Campagnol amphibie et la Musaraigne aquatique.

Dernières nouvelles sur les fronts de recolonisation de la Loutre

Ces dernières années, le Contrat-Nature a permis de suivre précisément le processus de recolonisation chez la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), notamment sur les bassins versants des fronts Est de recolonisation (Est des côtes d'Armor : Gouessant, Arguenon..., Est Morbihan : Ninian, Aff... Ille-et-Vilaine : Canut, Marais de Vilaine).

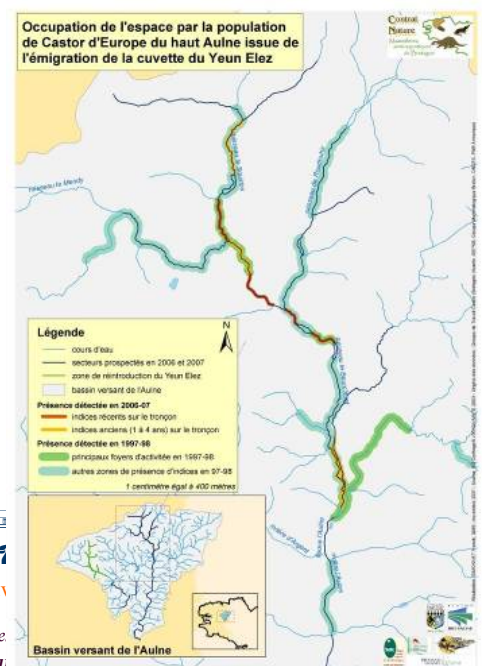
En 2007 et 2008, notre attention s'est de nouveau portée sur le Finistère où des nouveautés se sont faites jour. Ainsi, la Loutre, après avoir donné des signes de présence sur le Cap Sizun (informations Bretagne Vivante), a commencé à s'installer sur le bassin versant du Goyen et sur les tributaires de la baie d'Audierne, zone où la Loutre avait vraisemblablement disparue depuis une plus d'une dizaine d'années. Dans le Nord-Finistère, une donnée importante a été récoltée par les agents de l'ONCFS : une épreinte a été observée sur l'Aber Wrac'h en début d'année. Des prospections complémentaires sont nécessaires pour savoir s'il s'agit d'un début d'implantation ou d'un simple passage. Enfin, il est à noter la découverte d'une épreinte sur une île du littoral costarmoricaïn.

Situation du Castor d'Europe en Bretagne

Le Contrat-Nature a été l'occasion de relancer un groupe de travail regroupant Bretagne Vivante, l'ONCFS, le Parc Naturel Régional d'Armorique et le GMB. Celui-ci a réalisé, en 2006, un inventaire exhaustif de la présence du Castor d'Europe (*Castor fiber*) dans la cuvette du Yeun Elez, site de sa réintroduction, puis, en 2007, une prospection de la zone où il avait été repéré en 1996-98 (Haut Aulne).

Ces suivis ont permis de confirmer le maintien d'une dizaine de groupes familiaux sur l'Ellez et le Roudoudour, situation

- **Siège régional :** ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00
- **Antenne des Côtes d'Armor :** ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc 📍
- **contact@gmb.asso.fr** 🌐 www.gmb.asso.fr 🌐 www.refugespourleschau



relativement stable. Concernant la **zone d'émigration**, la prospection de l'ensemble du réseau hydrographique du Squiriou, de l'Ellez et du cours de l'Aulne de Pont ar Gorret au Canal de Nantes à Brest a permis de constater le maintien de l'espèce sur **les mêmes sites qu'il y a dix ans** et qu'il s'agit des **sites optimaux** en termes d'habitat. Ainsi, trois foyers d'activité ont été repérés, ainsi que des traces de passage datant de quelques années et suggérant l'émigration de jeunes individus. Il a par conséquent été décidé d'être attentif à l'éventuelle installation de l'espèce sur des sites plus éloignés. Les premières prospections, menées en 2008 sur l'Aulne amont n'ont pas permis de détecter de nouvelles zones de présence.

Enfin, soulignons le contexte tendu autour du Castor qui focalise le mécontentement dans les Monts d'Arrée, un peu à l'image de l'ours dans les Pyrénées. Il sert ainsi de bouc-émissaire et est victime de destructions récurrentes de barrages et de huttes, voire d'individus.

🐾 **Le Campagnol amphibie : l'enquête nationale en Bretagne** (contact : franck.simonnet@gmb.asso.fr)

Parallèlement à une campagne nationale alarmant sur le déclin supposé du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), des signes de régression ont été repérés ici où là en Bretagne (disparitions localisées). C'est dans ce contexte, et alors que très peu d'éléments tangibles sur le statut de l'espèce sont connus que le GMB a organisé depuis 2005 des formations à la reconnaissance des indices du rat d'eau. Nationalement, une enquête a été lancée à l'initiative de Jean-François Noblet de *Nature & Humanisme* et un protocole a été élaboré par Pierre Rigaux du *Groupe Mammalogique d'Auvergne* et Françoise Poitevin du *CNRS*¹. Le GMB est chargé de son application en Bretagne et il a été décidé d'étaler la période de prospection sur 2008 et 2009.

Le **protocole** (<http://www.sfepm.org/Campagnolamphibie.htm>) est basé sur la recherche des crotties caractéristiques de l'espèce par la prospection de 20 sites de 100 mètres sur des carrés-échantillons de 10 km de côté. Il a pour but de mieux connaître la répartition de l'espèce, l'état de ses populations et ses préférences en terme d'habitat.

En Bretagne, les carrés entièrement contenus dans un bassin versant ont été sélectionnés prioritairement afin de guider la mise en place de l'enquête. Cependant, il ne s'agit pas d'une trame à appliquer obligatoirement : la prospection d'autres carrés est possible et même souhaitable en termes de couverture du territoire et un carré peut être « troqué » contre son voisin en fonction du lieu de résidence des prospecteurs.

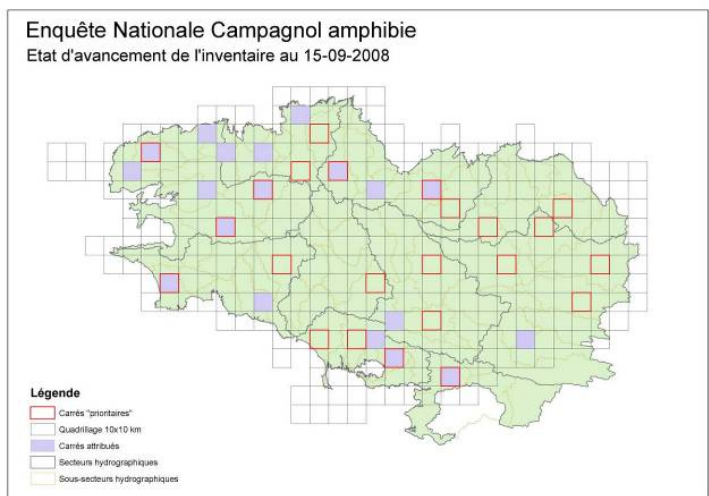
Chacun des **carrés-échantillons** retenus est divisé en 25 carrés de 2 km de côté. Vingt de ces carrés doivent comporter un site de prospection de 100 mètres d'habitat le plus homogène possible et « *présentant dans la mesure du possible des critères propices à la présence de l'espèce* :

cours d'eau lents, marais, tourbières, étangs, avec principalement les 2 caractères suivants :

- *berges riches en végétation herbacée hygrophile plutôt haute (>30 cm) : joncs, scirpe, phalaris, iris, reine-des-prés, carex..., éventuellement végétation aquatique...*
- *possibilité de creuser des terriers (berges de terre) ou d'établir des nids au dessus du niveau de l'eau (végétation dense, touradons).* »

Ce caractère potentiellement favorable de l'habitat doit être vu dans un sens relativement large et concerne avant tout la végétation des rives.

Les **premiers résultats** dans notre région montrent une présence relativement importante de l'espèce sur les carrés les plus avancés (plus de 50 % des sites d'un carré positifs). Ainsi, sur les trois carrés entièrement prospectés en Nord-Finistère, l'espèce a été trouvée respectivement sur 14, 10 et 10 des 20 sites, tandis qu'en Auvergne, l'espèce



¹ Ce protocole a notamment pu être élaboré suite à une étude poussée de l'espèce sur un bassin versant d'Auvergne. Cette étude a notamment testé la distance à parcourir pour détecter l'espèce sur un site et le nombre de sites à prospecter par unité de surface pour avoir une image pertinente de sa répartition.

Rigaux P. 2007. Le Campagnol amphibie *Arvicola sapidus* dans le bassin versant de la Sioule (Allier, Puy de Dôme et Creuse) - Etat des populations, influence de facteurs naturels et anthropiques et apport général à l'étude des populations. 55 p.

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📠 02 98 24 17 44 3/9
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- 📧 contact@gmb.asso.fr 🌐 www.gmb.asso.fr 🌐 www.refugespourleschauves-souris.com



n'a été contactée que sur 6 des 11 carrés-échantillons entièrement prospectés et que le pourcentage de sites positifs y est systématiquement inférieur à 50 %².

Les personnes désirant participer à cette enquête sont invitées à se faire connaître. Un petit guide d'identification des indices a été mis au point et des formations complémentaires à leur recherche pourront de nouveau être organisées.

🐾 Musaraigne aquatique : test d'une méthode de détection (contact : franck.simonnet@gmb.asso.fr)

La Musaraigne (ou Crossope) aquatique (*Neomys fodiens*) est une espèce inféodée aux milieux aquatiques sur laquelle peu de choses sont connues. L'état de ses populations et sa répartition en particulier ont fait l'objet de peu d'investigations, notamment en France. Ses préférences en termes d'habitat ont également été peu étudiées.

Etant donné les dégradations bien connues subies par ses habitats ces dernières décennies, et malgré une présence régulière dans les pelotes de réjection (com. pers. Pascal Rolland), il serait pertinent de mieux connaître le statut de cette espèce en Bretagne afin d'anticiper des problèmes de conservation potentiels. Ainsi, l'existence d'un état **de référence connu et daté** avant l'éventuelle détection de signes d'évolution des populations serait bienvenue et inhabituelle.

Les données de présence de l'espèce restent rares car elle est rarement observée, peu représentée parmi les proies de la Chouette effraie et car ses indices de présence sont difficilement détectables. Si l'analyse de lots de grande taille de pelotes de réjection de rapaces peut donner des informations importantes en termes de répartition et peut-être d'évolution des populations, elle ne permet pas **l'étude de l'habitat**. Une méthode de recherche complémentaire est donc opportune.

Une telle méthode a été mise au point par des chercheurs anglais. Elle consiste à placer des **tubes de plastique** contenant des appâts sur les berges des cours d'eau pendant une à deux semaines et à examiner les crottes laissées par les micro-mammifères les ayant visités. Il semble relativement aisé de distinguer les feces de la Crossope de ceux des autres musaraignes et des rongeurs, principalement en raison de la présence importante de restes de proies aquatiques (invertébrés type gammarus, larves de trichoptères). Les tubes utilisés font 15 à 20 cm de long et 4 à 5 cm de diamètre et sont placés tous les 10 mètres. Les appâts sont des pupes ou des asticots mais le Groupe Mammalogique Normand suggère que d'autres éléments carnés pourraient fonctionner.

Le GMB souhaite mettre en œuvre un inventaire basé sur cette méthode. Mais dans un premier temps, il nous faut nous former et la tester. Ainsi, il est proposé aux personnes intéressées de tester la méthode et l'identification des crottes sur des sites connus pour abriter l'espèce ou non. Huit personnes se sont ainsi portées volontaires au cours de la journée.



Réunion du Réseau Micromammifères

(contact :

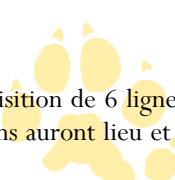
josselin.boireau@gmb.asso.fr)

🐾 Analyse de pelotes

Le groupe d'analyseur de pelotes s'est bien étoffé cette année et nous sommes en mesure de réaliser des analyses rapidement et de retourner le détail des observations aux fournisseurs de pelotes dans un délai raisonnable. Le nombre d'observation de micromammifères grâce à l'analyse de pelotes a logiquement augmenté au cours de 2008. Il reste un problème : on ne reçoit pas assez de lots de pelotes. Il faudrait que chacun prenne un peu de temps pour collecter des lots près de chez lui. Au moins 2 stages d'identification des restes de micromammifères dans les pelotes sont programmés avant la fin de l'année en 22 et 56. En 2008, une clé de détermination a été mise en ligne sur le site Internet : http://www.gmb.asso.fr/PDF/Boireau2008_Cle_micro_Bretagne_GMB.pdf. Enfin, pour information, le GMB peut acheter des binoculaires à des prix préférentiels (-20%) chez Nature & Découvertes. Si des personnes sont intéressées voir avec Marie au siège.

🐾 Projet : acquisition de pièges Inra

Nous avons monté un dossier auprès de la Fondation Nature & Découvertes pour l'acquisition de 6 lignes de pièges Inra et de 10 pièges pour Campagnol amphibie. Si notre dossier est retenu, des formations auront lieu et le matériel pourra être prêté aux observateurs.



2 Sur un autre carré situé dans les Monts d'Arrée, 8 des 10 sites prospectés sont positifs.

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📠 02 98 24 17 44
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- 📧 contact@gmb.asso.fr 🌐 www.gmb.asso.fr 🌐 www.refugespourleschauves-souris.com

4/9



Autres espèces

Enquête Blaireau (contact : xavier.gremillet@gmb.asso.fr)

Le Blaireau suscite bien des passions antagonistes, souvent irrationnelles ! Les uns accusant les autres soit de cruauté sadique soit de sensiblerie. Certains réclament qu'il devienne « espèce susceptible d'être classée nuisible », d'autres « espèce protégée ». Depuis 1987, il est classé « gibier », chassable à tir et en vénerie (sous terre) pendant une période d'ouverture étrangement longue ! Les contextes social et biologique ont beaucoup évolué ces dernières décennies et demeurent de nos jours très différents selon les régions. Les populations ont beaucoup souffert, dans l'Est de la lutte contre la rage (gazage des terriers de renard), en Bretagne du gazage et des empoisonnements contre les « nuisibles », des mutations socio-économiques (remembrement, maïsiculture en openfield notamment).

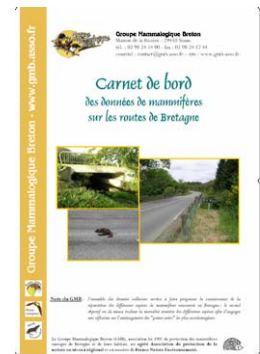
Début des années 80, une très forte polémique s'est développée autour du Blaireau et s'est traduite par des gazages et empoisonnements incontrôlables ! Les naturalistes qui fondèrent le GMB lancèrent alors une enquête à l'échelle des communes : recensements et suivis réguliers des terriers, des destructions illégales donnèrent une image fiable de la situation. Les esprits se calmèrent peu à peu, et les suivis s'essouffèrent. En 20 à 30 ans, l'espace rural a changé, les mentalités aussi. Des campagnes pro ou anti Blaireau émergent au niveau national. Dans les Côtes d'Armor, la presse fait écho à de nombreuses campagnes de déterrage suite aux plaintes de néo-ruraux ou de propriétaires de résidences secondaires pour destructions de pelouses. En 2008, la préparation de deux stages de découverte du Blaireau, sur la base de nos archives communales, a montré une importante modification de la répartition des terriers : disparitions totales suite aux remembrements, destructions totales ou partielles suite au libre usage de la chloropicrine puis du déterrage légal ou de l'empoisonnement illégal, mais aussi le maintien de l'espèce sur des habitats « délaissés ».

Conscient de la nécessité de disposer de données fiables et objectives, le GMB souhaite mettre en place un réseau d'observateurs dans le cadre d'un programme de suivi à long terme de Communes témoins. Elles seront choisies dans tous les départements, en Armor et en Argoat, dans divers milieux ruraux (bocage, openfield, de landes ou de bois etc...) en milieu périurbain occupé par des néo-ruraux, et aussi en milieu urbain. Il s'agira d'établir la cartographie exhaustive des terriers et définir leur statut (occupé ou non, clan de reproducteurs...). Puis, le suivi annuel permettra de mesurer l'évolution. Reste aux personnes intéressées de signaler leurs disponibilités et communes témoins. La recherche des terriers leur fera découvrir les charmes inconnus de leur environnement proche et bien d'autres espèces.

Lancement d'un Carnet de Bord pour le suivi de la mortalité routière

Si le GMB connaît bien la problématique routière chez la Loutre, il en va autrement pour les autres espèces. C'est pourquoi, nous avons mis au point un outil simple de recueil des données mammalogiques au cours des trajets routiers. Ce « Carnet de Bord » permet de recenser toutes les observations de mammifères effectuées en roulant (y compris les animaux vivants). Son but est de recueillir des informations sur la mortalité routière chez les espèces « banales » et d'identifier des points noirs, lieux de nombreuses collisions.

Une phase de test de 6 mois de ce carnet a permis de recueillir les résultats suivants. 63 données ont été récoltées en 6 mois et un peu plus de 11000 km³ (principalement axe Lorient-Morlaix, N12 et N165), dont 55 collisions routières (soit en moyenne 5 par 1000 km parcourus). Celles-ci concernaient par ordre décroissant le Hérisson (45 %), le Renard (20 %), les Mustélidés (Martre et Fouine principalement), et enfin les rats, lapins et autres micro-mammifères (15 %). Ces 55 données ont déjà permis d'identifier des zones où les collisions sont plus fréquentes (environs de Lorient par exemple) et des sites où plusieurs collisions (deux ou trois) ont eu lieu.



Week-end de prospection « tous azimuts »

Le premier week-end de prospection « tous azimuts » a rassemblé 15 personnes dans le sud Finistère au mois de juin. Au cours de ce week-end de recherche 30 espèces ont été contactées.

En 2009, ce stage sera reconduit dans les Côtes d'Armor le premier week-end de juin.

Saisie en ligne des données

Le GMB a mis sur son site Internet un formulaire de saisie des données en ligne. Nous vous invitons tous à nous faire par de vos observations même (et surtout) d'espèces communes.



³ Le relevé du kilométrage effectué est important afin de constituer un indice de suivi.

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📠 02 98 24 17 44
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- 📧 contact@gmb.asso.fr 🌐 www.gmb.asso.fr 🌐 www.refugespourleschauves-souris.com



<http://www.gmb.asso.fr/observations.php>

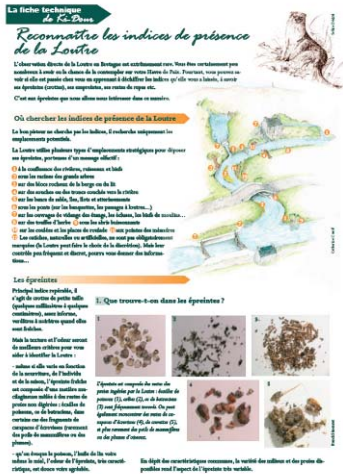
Atelier « créer un Havre de Paix pour la Loutre »

Le GMB relance actuellement le processus des Havres de Paix lancé dans les années 1980 grâce au Contrat-Nature « mammifères semi-aquatiques de Bretagne⁴ ». Un Havre de Paix résulte d'une démarche volontaire de la part d'un propriétaire (commune, communauté de communes, Conseil Général) désireux de créer sur ses terrains bordant un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, une zone de tranquillité pour la Loutre. Très facile à mettre en place, il repose sur une **convention** entre le propriétaire et le GMB, stipulant les engagements des parties (conseils et informations de la part du GMB, surveillance et non destruction de la végétation des berges par les propriétaires), et listant les activités conseillées, à encadrer ou à exclure. Le propriétaire peut poser des panneaux mentionnant le Havre de Paix.



Les Havres de Paix présentent **plusieurs intérêts** : elle participe à la protection de la Loutre et de ses habitats, et constitue un outil de sensibilisation envers le propriétaire, son entourage et les éventuels visiteurs. Ils étoffent également le réseau d'observateurs de terrain, et renforcent la visibilité du GMB par le public et par les partenaires institutionnels.

Malheureusement, l'outil a ses limites. Engagement moral entre deux parties, il repose sur la confiance et n'est pas opposable au tiers. En cas de vente (et bien qu'il soit stipulé de prévenir le GMB), la convention se perd de fait.



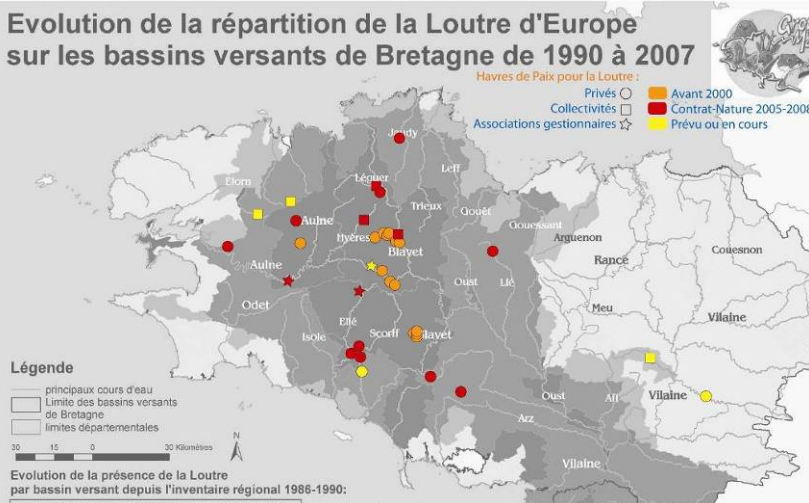
Le **réseau des Havres de Paix** possède une vie qui lui est propre : chaque propriétaire reçoit une feuille de liaison, *La Catiche*, qui lui donne des outils techniques pour connaître et protéger la Loutre sur son terrain (construction de catiches artificielles, reconnaître les indices de présence de la Loutre...).

Les propriétaires se voient également proposer la participation à des chantiers de mise en place de catiches artificielles. Ces actions concrètes sont très conviviales



et peuvent être l'occasion de convier la presse pour parler de la Loutre et des actions du GMB.

Etat des lieux du réseau des Havres de Paix



Au 1^{er} octobre 2008, on compte 30 Havres de Paix, répartis pour moitié dans les Côtes d'Armor (département des premiers Havres de Paix), et pour ¼ chacun dans le Finistère et le Morbihan. Des projets existent en Ille-et-Vilaine. L'essentiel des signataires est privé, mais depuis 2005 de nouveaux types de propriétaires se sont révélés intéressés par la démarche (communes, Conseils Généraux, ONF), et des associations gestionnaires d'espaces naturels. De

financé par la Région et les quatre départements bretons.

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📠 02 98 24 17 44
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **contact@gmb.asso.fr** 🌐 www.gmb.asso.fr 🌐 www.refugespourleschauves-souris.com



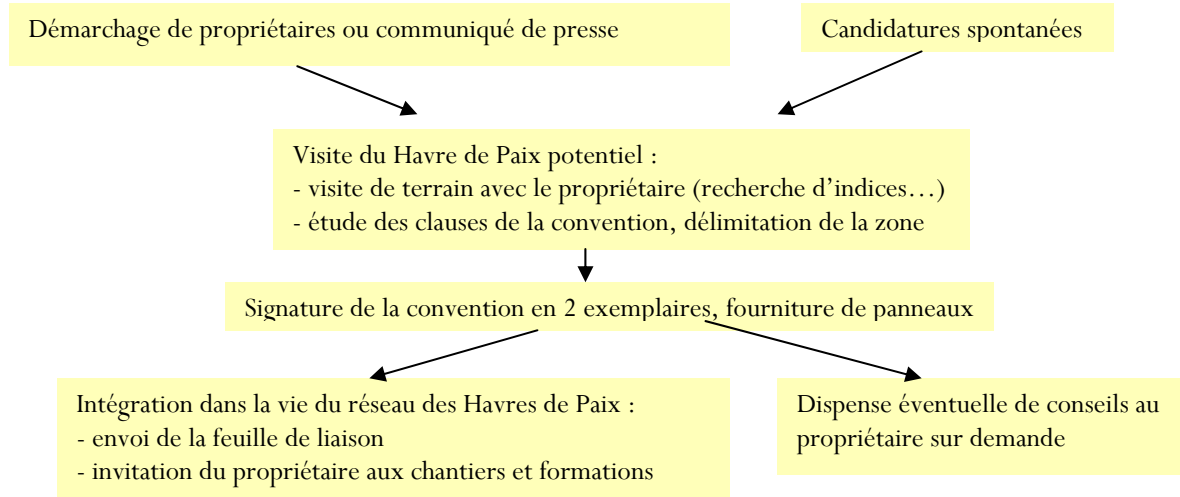
nombreux havres de Paix sont en projet ou en cours.

Pour **participer au développement du réseau**, vous, bénévoles du GMB, pouvez :

- en parler à des proches, distribuer le document « créer un Havre de Paix pour la Loutre » en annexe⁵, vous signaler comme volontaire pour aider à développer le réseau sur telle ou telle zone géographique.
- participer (ou réaliser en autonomie) une visite aux propriétaires. Cette visite a pour but de rechercher d'éventuels indices de présence, de donner quelques conseils de gestion, de déterminer les parcelles sous convention, d'en étudier les clauses. Des candidatures peuvent être refusées, si les terrains ne présentent pas d'intérêt pour la Loutre ou si les motivations du propriétaire ne sont pas cohérentes avec les objectifs du GMB de protection de la nature.
- participer au bulletin de liaison,
- organiser un chantier.

Toutes les idées sont les bienvenues pour développer et améliorer le fonctionnement de ce réseau.

Résumé de la démarche pour la création d'un Havre de Paix :



Pour devenir relais local de l'opération *Havre de Paix* ou pour en créer un, contacter Catherine Caroff à catherine.caroff@gmb.asso.fr

Atelier « créer un refuge pour les chauves-souris »

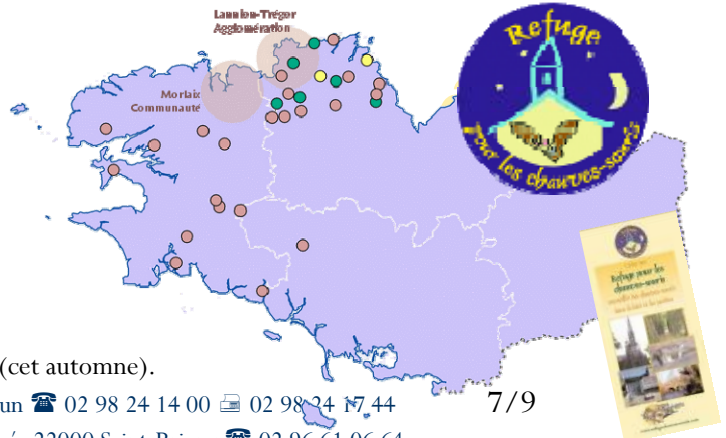
↳ Un refuge pour les chauves-souris, qu'est-ce que c'est ?

Le refuge pour les chauves-souris est un outil développé par le GMB pour protéger les gîtes de chiroptères. Il consiste en une convention dans laquelle s'engagent le GMB et un propriétaire particulier, associatif ou public (communes ou autres collectivités territoriales). L'esprit de cette convention est d'indiquer les bonnes pratiques en terme d'entretien du bâti et des jardins pour que les espaces qui sont occupés ou favorables aux chauves-souris demeurent.

↳ Déroulement de l'opération



Initiée en 2006, l'opération a permis durant les deux premières années la création de six refuges.



En 2008, l'opération prend de l'ampleur :

⁵ en attendant la parution d'une véritable plaquette (cet automne).

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📠 02 98 24 17 44
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- 📧 contact@gmb.asso.fr 🌐 www.gmb.asso.fr 🌐 www.refugespourleschauves-souris.com



- la convention est refondue afin de pouvoir engager des refuges avec les particuliers autant qu'avec les communes
- une dizaine de nouveaux refuges devraient voir le jour avant la fin de l'année (2 refuges créés en juin 2008)
- des documents de support de l'opération ont été édités : panneaux, plaquettes, plusieurs diaporamas...
- un site Internet dédié à l'opération est développé : <http://www.refugechauves-souris.com>

↳ Comment protéger les chauves-souris dans le bâti et les jardins

Le refuge pour les chauves-souris s'appuie sur 18 préconisations pour garantir la conservation de gîtes occupés mais aussi la disponibilité en espaces favorables dans la propriété concernée: des **engagements** qui permettent de garantir le maintien de l'existant, et des **propositions** pour améliorer la capacité d'accueil, que le signataire peut mettre en œuvre s'il le souhaite.

Les préconisations portent sur plusieurs points tels que :

- la limitation du dérangement et de la fréquentation des espaces occupés par les chiroptères,
- le respect d'un calendrier des périodes propices à la réalisation des différents travaux,
- le maintien des accès au gîte ou la création d'accès spécialement adaptés aux chiroptères,
- le respect de précautions et le choix des produits pour le traitement des charpentes,
- la conservation des gîtes effectifs ou potentiellement favorables dans les disjointoiements et interstices de maçonnerie sur les façades, sous les ponts...

Des fiches techniques sont également proposées afin d'indiquer comment créer un accès adapté aux chauves-souris, comment construire et poser un nichoir, comment traiter la charpente...

↳ Créer un refuge pour les chauves-souris

L'atelier a permis d'expliquer aux participants comment créer concrètement un refuge pour les chauves-souris, afin qu'ils puissent l'appliquer chez eux ou encore auprès de leur commune...

Chez soi ou chez un particulier

L'engagement d'un refuge pour les chauves-souris dans une propriété privée, que se soit chez soi ou chez un particulier pour lequel vous intervenez passe par plusieurs étapes successives :

1. Avertir le GMB qui pourra vous apporter toutes les indications et supports nécessaires,
2. Produire un état des lieux de la propriété afin de déterminer : où il y a des chauves-souris, où sont les espaces qui leurs sont favorables, quels sont les espaces qui pourraient le devenir par la réalisation d'aménagements simples... une fiche de renseignement, conçue pour indiquer les informations à collecter, peut être remplie est renvoyée au GMB à cette occasion.
3. Sélectionner les édifices et espaces à inscrire dans la convention qui établit le refuge pour les chauves-souris, au regard du potentiel révélé par l'état des lieux.
4. Envoyer en deux exemplaires la convention remplie et signée au GMB, qui retournera un exemplaire signé par le GMB avec un panneau de signalisation du refuge créé
5. Par la suite, une feuille de liaison annuelle sera envoyée aux propriétaires de refuges qui peuvent également visiter régulièrement le site Internet www.refugechauves-souris.com qui proposera des actualités régulières, l'avancement de l'opération à l'échelle de la région, des fiches techniques...

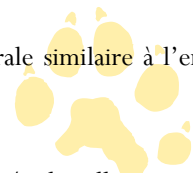
Conclure un refuge avec une commune

La création d'un refuge pour les chauves-souris avec une commune est de façon générale similaire à l'engagement chez un particulier :

1. Le GMB relaie auprès de bénévoles locaux la sollicitation d'une commune, ou un bénévole sollicite sa commune,
2. Rencontre d'un élu et/ou un technicien de la commune, pour expliquer la démarche d'engagement dans un refuge,

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📠 02 98 24 17 44
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- 📧 contact@gmb.asso.fr 🌐 www.gmb.asso.fr 🌐 www.refugespourleschauves-souris.com

8/9





3. Si nécessaire, présenter et expliquer l'opération à l'équipe municipale. Des supports (plaquettes, articles, diaporamas) sont à disposition,
4. Réaliser, comme pour une propriété privée, l'état des lieux des chiroptères dans les édifices et espaces verts.
5. Sélectionner les édifices et espaces à inscrire dans la convention qui établit le refuge pour les chauves-souris, au regard du potentiel révélé par l'état des lieux
6. Signature de la convention entre la commune et le GMB (qui peut-être l'occasion d'une invitation de la presse locale). Le panneau autocollant sera fourni à cette occasion.

Pour devenir relais local de l'opération *des refuges pour les chauves-souris* ou pour créer un refuge, contacter Thomas Dubos à thomas.dubos@gmb.asso.fr



- **Siège régional :** ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📠 02 98 24 17 44
- **Antenne des Côtes d'Armor :** ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- 📧 contact@gmb.asso.fr 🌐 www.gmb.asso.fr 🌐 www.refugespourleschauves-souris.com

9/9

